

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Il périt dans un accident à Ndendé

F. NDONGO
Ndendé/Gabon

UN spectaculaire accident de la circulation impliquant un véhicule semi-remorque a fait un mort non loin du village Ferra, situé à 12 km de Ndendé. La victime est la personne qui se trouvait au volant du mastodonte. Il s'agit d'un jeune Gabonais, Fabrice Nguemé Nzogo, 26 ans. Selon des sources concordantes, la nuit de la tragédie, un convoi de 5 grumiers chargés de billes était en train de circuler dans le sens Ndendé-Mouila. Parvenu à la sor-

tie du village Ferra, le poids lourd conduit par Nguemé Nzogo aurait mal amorcé un virage sinueux, situé à l'entrée du pont de la rivière Ferra. Après que la remorque, basculant du pont, est tombée dans l'eau, le tracteur est resté suspendu en l'air, son conducteur coincé dans la cabine par un rondin.

Le drame survient pendant que des engins lourds s'affairent à extraire Nguemé Nzogo de l'habacle. Du fait des secousses subies par le tracteur, celui-ci bascule à son tour dans le vide, puis atterrit dans les eaux en crues de la rivière. Malheureusement, une bille

d'Okoumé viendra l'écraser, tuant le conducteur qui se trouvait toujours à l'intérieur.

Les recherches ne pouvant se faire immédiatement, à cause de l'obscurité, c'est le lendemain matin que les gendarmes, avec le concours des villageois, ont récupéré la dépouille de la victime en aval de la Ferra, accrochée aux racines de palétuviers. Le corps sans vie du malheureux a ensuite été acheminé dans une maison des pompes funèbres à Mouila. Une enquête a été ouverte par la brigade de gendarmerie de Ndendé pour déterminer les circonstances exactes du drame.



Photo: Felicien Ndongao

Devant la justice pour viol présumé sur mineurs

G.R.M
Libreville/Gabon

THIERRY Ikoulangoye, Gabonais de 49 ans, sera présenté au parquet de Lambaréné ce vendredi 29 novembre. Il est soupçonné d'avoir agressé sexuellement deux enfants : A.S.A.M (4 ans) et (G.D.O.B (3 ans).

Les faits se sont déroulés à Ndjolé, le 25 novembre dernier, vers 16 heures. Ce jour-là, selon le récit fait par les officiers de police judiciaire de la brigade de gendarmerie du chef-lieu du département de l'Abanga-Bigne, deux sœurs, Rufine Sarah Avome Ndong Nze (mère de A.S.A.M) et Joëlle Nyindong (la maman de l'autre enfant), sont parties avec leurs fillettes à une rivière située non loin de leurs habitations pour faire la lessive et les baigner.

Après le bain, elles ont renvoyé les enfants à la maison, sous la conduite de leur aîné âgé de 6 ans. Mais les trois enfants verront, semble-t-il, leur chemin coupé par Thierry Ikoulangoye, qui les a ensuite entraînés dans un coin isolé pour abuser d'eux. "Il a commencé à faire des attouchements aux deux fillettes, sous le regard impuissant de leur aîné", racontent les OPJ.

Le garçonnet serait tout de même



Photo: DR

Thierry Ikoulangoye sera si-tué sur son sort ce vendredi.

parvenu à aller informer les mamans à la rivière de cette scène sordide. Lesquelles ont trouvé leurs fillettes en pleurs, alors que le présumé violeur, heureusement connu dans le voisinage, avait déjà pris la poudre d'escampette.

Aussi, les dames se sont-elles rendues au domicile de cet individu, avant de saisir la brigade de gendarmerie qui va très rapidement le rattraper.

Interrogé par les enquêteurs, il aurait avoué les faits. Les enquêteurs iront jusqu'à recourir à l'expertise d'un médecin spécialisé en service dans une unité sanitaire locale. Celui-ci aurait confirmé que "les fillettes présentaient des signes inflammatoires discrets des constituants de leurs vulves, traces de lésions récentes qui pourraient témoigner d'un contact sexuel traumatique". Ce vendredi, Thierry Ikoulangoye sera situé sur son sort au tribunal du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué.

Trafic ferroviaire : nouveau déraillement d'un train minéralier

Guy-Romuald MABICKA
Libreville/Gabon

UN nouvel incident a été enregistré, hier, peu avant 6 heures, sur la voie ferrée.

En effet, un train minéralier chargé en provenance de Moanda a déraillé entre les gares de Lastoursville et Milole. Très exactement à près de 480 kilomètres d'Owendo.

L'information a d'ailleurs été confirmée par la Société d'exploitation du transgabonais (Setrag). L'entreprise concessionnaire du chemin de fer, qui a dépêché immédiatement une équipe pour s'enquérir de la situation, n'a pas donné plus de détails, notamment s'agissant des dégâts enregistrés. Annonçant, néanmoins, "la suspension des circulations de trains jusqu'au 30 novembre courant, l'organisation d'une prise en charge des voyageurs partis d'Owendo la veille de l'accident, et l'annulation du train qui devait partir hier".

Selon une autre source proche de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), l'accident a occasionné le détachement de trente et un wagons chargés du minerai de manganèse. Pis, le trafic ferroviaire est interrompu jusqu'à nouvel ordre.



Photo: Joseph MANIANGAL/Union

Les accidents de trains continuent.

Une mauvaise nouvelle pour tous les voyageurs qui espéraient emprunter la voie ferrée ce week-end, notamment.

Les accidents de trains sont devenus fréquents ces dernières années, en raison du mauvais état d'une grande partie de la voie. Depuis le début de l'année en cours, au moins trois sinistres ont été enregistrés.

Ainsi, le 5 janvier dernier, un train minéralier chargé de manganèse avait déraillé entre les gares de Lifouta et Mboungou-Badoumba. Bilan : 400 mètres de voie endommagée, 11 wagons couchés sur le flanc et 2 sur les rails. En mai, une collision entre deux trains marchandises de la Setrag avait fait trois morts et autant de blessés. Le dernier accident avait été enregistré

le 18 juin. Un train de la Comilog, parti de Moanda avec 9730 tonnes de manganèse, avait déraillé vers 3 heures, entre les gares de Milole et Mouyabi.

Si aucune victime n'avait été signalée ce jour-là, sur le plan matériel, le bilan s'était chiffré à 35 wagons déraillés dont 31 renversés avec déversement du contenu, environ 500 mètres linéaires de voie endommagée avec plancher labouré et du manganèse déversé sur le ballast. Tous ces incidents ont toujours eu pour conséquence l'interruption du trafic ferroviaire. L'on se souvient que cette succession de déraillements avait contraint Patrick Claes à démissionner de son poste de directeur général de la Société d'exploitation du transgabonais.